



## Commission du transport en commun

### PROCÈS-VERBAL 23

Le mercredi 16 mai 2012, 9 h 30

Salle Champlain, 110, avenue Laurier ouest

---

**Présents :** D. Déans (Présidente), K. Egli (Vice-président), S. Blais, R. Bloess, B. Crew, S. Desroches, J. Ferrabee, S. Qadri, E. Rahn, C. Reporter, T. Tierney, M. Wilkinson

#### DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

#### RATIFICATION DES PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 21 du 23 avril 2012, ainsi que procès-verbal 22 de la réunion extraordinaire du 4 mai 2012 sont adoptés.

- 
- Nota :**
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRE jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par la Commission.**
  - 2. À moins d'avis au contraire, les rapports nécessitant l'examen du Conseil seraient présentés au Conseil le 13 juin 2012 dans le rapport n° 12 de la Commission du transport en commun.**
  - 3. Veuillez noter que toute présentation écrite ou orale (accompagnée de votre nom, mais sans vos coordonnées) sera versée aux dossiers publics et sera mise à la disposition du Conseil municipal et de la population.**



La Commission reçoit les intervenants du public suivants :

- David Jeanes et Chris Bradshaw émettent des réserves sur certaines des priorités et un commentaire quant à l'information qui devrait selon eux figurer dans le rapport.
- David Gladstone appuie le contenu du rapport.

La recommandation du rapport est ensuite présentée à la Commission et REÇU.

4. MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT SUR LE TRANSPORT EN COMMUN (EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES RELATIVES AUX TITRES DE TRANSPORT)  
ACS2012-COS-TRA-0005 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

#### **RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

Que la Commission du transport en commun recommande ce qui suit au Conseil :

1. Approuver les modifications au Règlement sur le transport en commun (2007-268, modifié) telles que décrites dans le présent rapport et présentées dans le document 1;
2. Autoriser le directeur général, Services de transport en commun, à mettre directement l'adoption des règlements modificateurs à l'ordre du jour du Conseil, en vue d'effectuer les modifications administratives nécessaires à la mise en service de la carte à puce Presto, notamment l'annulation des titres de transport qui ne sont plus requis.

ADOPTÉE

#### **BUREAU DU DIRECTEUR MUNICIPAL SERVICES DU GREFFIER MUNICIPAL ET DU CONTENTIEUX**

5. PLAN STRATÉGIQUE DE LA VILLE D'OTTAWA 2011–2014  
ACS2012-CMR-OTC-0009 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

#### **RECOMMANDATION DU RAPPORT**

Que la Commission du transport en commun examine et recommande au Conseil, l'approbation de l'annexe F du plan stratégique de la ville de 2011-2014.

ADOPTÉE

## TRÉSORERIE ET FINANCES DE LA VILLE

6. BUDGETS DE FONCTIONNEMENT ET DES IMMOBILISATIONS 2012–  
T1 – RAPPORT D'ÉTAPE DU COMMISSION DU TRANSPORT EN  
COMMUN  
ACS2012-CMR-FIN-0019 À L'ÉCHELLE DE LA VILLE
- 

### RECOMMANDATION DU RAPPORT

**Que le Commission du transport en commun prenne connaissance du présent rapport.**

John Manconi, directeur général du Service de transport en commun, et Marian Simulik, trésorière municipale, répondent aux questions des commissaires. La Commission REÇU ensuite le rapport dans sa forme actuelle.

### INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT

- A. RÉNOVATION DES INSTALLATIONS – IMMEUBLE ADMINISTRATIF  
D'OC TRANSPO – 1500, BOULEVARD ST-LAURENT  
ACS2012-COS-TRA-0007 ALTA VISTA (18)
- 

REÇU

### DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Le conseiller R. Bloess a présenté la demande de renseignement suivante:

**« Qui a rédigé le rapport en faveur de l'achat d'autobus hybrides? Quels sont les coûts d'entretien des autobus hybrides par rapport aux autobus de nouvelle génération d'autres flottes, à l'exception de celles de New York? »**

Le conseiller T. Tierney a présenté la demande de renseignement suivante:

**«Quelle a été la consommation de carburant au cours des cinq dernières années, soit en litres et en coûts? Verrons-nous des économies en matière de consommation (litres utilisés) grâce à la nouvelle flotte? »**

LEVÉE DE LA SÉANCE

La Commission ajourne la séance à 10 h 53.

---

**Coordonnatrice de la Commission**

---

**Présidente**